

**2013/5903 - Dénomination d'un espace sportif urbain à Lyon 3e : « Stade vert Simone Prelle »** (Direction Déplacements Urbains) (BMO du 07/10/2013, p. 2126)

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

**M. TOURAINE Jean-Louis**, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, j'ai le plaisir en effet de vous proposer que nous dénommions un espace sportif urbain du 3<sup>e</sup> arrondissement : stade vert Simone Prelle. La famille de cette grande dame qu'a été pour Lyon Simone Prelle est présente dans le public. Je pense que, bien sûr, l'avis de la commission a été favorable et que nous serons unanimes pour accorder notre soutien à ce projet. M. Thierry Philip, maire du 3<sup>e</sup> arrondissement, souhaite évoquer la mémoire et l'action remarquable de Simone Prelle, ainsi que le lieu ainsi dénommé, si vous en êtes d'accord.

**M. PHILIP Thierry**, Maire du 3<sup>e</sup> arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, je voudrais moi aussi saluer Frédéric et Véronique Prelle qui sont dans le public, et vous dire que c'est avec plaisir que je présente ce rapport car derrière cette dénomination c'est aussi l'achèvement d'un bel espace public de proximité.

Pour rappel, il s'agit de l'espace qui est situé au croisement des rues Créqui et Chaponnay, là où deux immeubles vacants ont été démolis, libérant ainsi du foncier. Cette démolition nous a permis de redessiner un projet de qualité pour la jeunesse, on est encore dans le développement durable et les habitants du quartier.

Cet aménagement est d'ailleurs aussi le résultat d'une concertation étroite avec les associations, les riverains, les membres du conseil de quartier. C'est donc très progressivement que le projet s'est dessiné et affiné pour qu'il réponde au mieux aux usages des habitants et des jeunes sportifs. Toutes les idées n'ont pas pu être retenues, mais toutes les idées ont été étudiées et discutées. Aujourd'hui, donc, le stade vert Simone Prelle est un espace à vocation sportive avec un mini-terrain de football et un terrain de basket, c'est aussi un espace de détente qui donnera une touche végétale dans ce quartier particulièrement dense. Enfin, le stade vert Simone Prelle accueillera aussi un composteur, demande forte des membres du conseil de quartier Voltaire-Part-Dieu.

Je précise enfin que la réalisation du projet a permis de revoir et de reprendre les voiries, notamment pour sécuriser, améliorer les différentes traversées piétonnes. La livraison est prévue pour le début du mois de décembre et d'ailleurs il y aura des illuminations sur le site le 8 décembre.

Alors, dénommer un espace est aussi une manière de donner un sens à cet espace, il nous permet de rendre hommage à une figure très importante de Lyon et de notre arrondissement, Mme Simone Prelle. Elle a été avec son mari l'un des membres fondateur de la Maison pour Tous, la MJC des Rancy, en 1963. Elle s'est battue toute sa vie pour une véritable politique éducative de l'enfance dans un esprit constant d'innovation sociale : la Maison de l'Enfance, Coup de pouce relais, centre social, autant de combats qu'elle a menés avec d'autres pour qu'il y ait dans ce quartier une véritable dynamique associative dédiée à l'enfance et à la jeunesse. Nous lui sommes aujourd'hui reconnaissants de son engagement au service du mieux-vivre ensemble dans ce quartier.

Voici en quelques mots le parcours de cette femme de valeur qui a tant fait pour la vie socioculturelle d'un des quartiers les plus vivants de notre arrondissement. A ceux qui s'interrogeraient sur le thème de stade vert, c'est en fait la manière dont les jeunes du quartier, notamment de l'association Ados, appelaient avant le réaménagement ce terrain de jeu, évoquant ainsi la couleur verte du revêtement synthétique du stade. Aujourd'hui je crois que Mme Prelle aurait été très heureuse de voir son nom associé de la sorte à l'enfance et à la jeunesse.

La république des jeunes, ancêtre des MJC est née à Lyon. Cette république a eu des fantassins et même des généraux, comme Simone Prelle, qui me fait penser au titre du livre de Françoise Giroud « Une femme honorable ». Oui, nous donnons le nom de ce lieu aujourd'hui à une femme honorable et c'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que je vous invite à voter favorablement ce rapport.

**M. LE MAIRE** : Dans les rangs du public, je voudrais simplement rappeler à Frédéric, lorsque l'on essayait de faire ensemble dans nos jeunes années, qu'il y ait une MJC dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, qui soit un espace pour les jeunes et aujourd'hui il y a par exemple ce beau Centre Pierrette Augier, qui permet de réunir les jeunes du quartier ; je pense que pour l'avenir, il faudra continuer à progresser dans cette voie-là, parce que c'est quelque chose de tout à fait indispensable.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)